



Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur  
info@snalc.fr - www.snalc.fr  
@SNALC\_FGAF

## Qui sont les plus menteurs ?

### Les têtes pensantes au sommet de l'Etat ou/et les organisations syndicales politisées ?!

Pendant des années, que ce soit l'Etat ou les organisations syndicales politisées, on nous a menti. On nous a fait des promesses de tout ordre. On nous a promis de réels changements face à nos conditions de travail (mensonge), face à l'égalité des chances (mensonge), face aux revalorisations salariales (mensonge), face aux perspectives de carrière (mensonge)... et j'en oublie sans doute, tellement la liste est longue.

Aujourd'hui, on fait mine de découvrir la vérité et l'Etat plaide non coupable. Cette logique insensée du gouvernement s'adonne gaiement à la pensée unique et insuffle forcément un parfum déjà connu, la politisation des « poids lourds » des organisations syndicales, celles-là mêmes qui, aujourd'hui, raflent les subventions de l'Etat et qui font profil bas, très bas. Une fédération qui reçoit des centaines de milliers d'euros de subventions peut-elle prétendre conserver sa liberté et son indépendance ? En tête de liste se trouvent les organisations suivantes : FO, la CFTD, l'UNSA, la FSU et la CGT qui perçoivent chacune 363 034,50 € (*Montant de la subvention versée aux organisations syndicales représentatives de fonctionnaires de l'État : Arrêté du 5 juillet 2007 – JORF n° 162 du 14 juillet 2007 texte n° 43 – NOR : BCFF0758978A et Publication obligatoire des comptes annuels des organisations syndicales au Journal Officiel.*)

Alors ne nous laissons pas abuser et posons-nous les bonnes questions afin de tenter de comprendre pourquoi l'Education nationale est malade.

En effet, pendant des années, on nous aura juré, la main sur le cœur, que l'avenir serait rose... Rose... Rose de tout soupçon ? La nomination de différents ministres de l'Education nationale a réussi à affaiblir le statut des enseignants, c'est une évidence. Comment a-t-on procédé ? C'est fort simple. Voici la recette : d'une main vous prenez cette Education nationale aux principes de management « modernes », de l'autre vous transformez parallèlement chaque établissement en une petite entreprise autonome, mettant ainsi en compétition des établissements entre eux. Puis vous servez crânement ce plat indigeste à des enseignants ébahis ! Tous auront l'impression d'avoir été méprisés et manipulés que ce soit à la sauce sarkozienne ou hollandaise... Le dispositif mis ainsi en place a donné la possibilité aux chefs d'établissement de « recruter les professeurs sur profil ». Ces « postes à profil » ouvrent donc des brèches dans le statut du fonctionnaire. Recrutés par lettre de mission et non plus à la suite de mutations administratives, ces « professeurs référents » dépendront désormais de leur chef d'établissement ou de leur inspecteur et seront soumis à une évaluation par objectifs. Il y a eu Robocop, nous devenons « Roboprofs » transformés en véritables machines à fabriquer du « projet ». Il est évident que cette mise en concurrence risque de diviser les professeurs et de fragiliser ceux qui ne feront pas partie du projet gagnant. Sans compter que cette mise en compétition des enseignants va accroître le pouvoir du chef d'établissement et diminuer d'autant notre liberté pédagogique. Encore faut-il savoir qui bluffe, le

gouvernement ou ces organisations syndicales politisées qui valident la casse du système éducatif français ?! Il faudra bien régler tôt ou tard nos comptes pour ne pas avoir à y revenir, pour ne plus nous faire une nouvelle fois entortiller, cela devenant étouffant et fatigant.

Maintenant, puisque le changement annoncé n'aura pas lieu, il nous reste à nous mobiliser et à utiliser les prochaines élections professionnelles pour faire connaître notre véritable ras-le-bol. Il suffit d'écouter les collègues en salle des professeurs. L'essoufflement mais surtout l'écoeurement vis-à-vis de leurs propres organisations syndicales sont clairement formulées et palpables lors des heures d'information syndicale.

Quid des organisations syndicales politisées quémandeuses ? Celles qui filtrent discrètement les informations émanant du ministère tout en faisant croire le contraire aux collègues... Argent ou 363 034,50 € quand tu nous tiens !

Quid des recteurs d'académie qui sont dans l'incapacité de contre argumenter ce qui leur est imposé par le ministère ?

Quid des chefs d'établissement, relais entre le corps enseignant et l'administration ministérielle cherchant à devenir des « Robochefs » ?

Finalement, et si nous étions nous-mêmes menteurs et aveugles face à la situation actuelle ?

Dans notre société, depuis quelques décennies, nous subissons une lente dérive à laquelle nous nous habituons. D'une manière générale, cette dérive échappe à la conscience et ne suscite la plupart du temps aucune réaction, opposition ou révolte. Nombreuses sont les situations qui nous auraient scandalisés il y a une trentaine d'années et qui sont, aujourd'hui, peu à peu banalisées et nous dérangent mollement à ce jour, ou laissent carrément indifférents la plupart des collègues.

Au lieu de susciter des réactions et des mesures, les noirs tableaux annoncés pour l'avenir ne font que préparer psychologiquement le système éducatif à accepter des conditions de vie décadentes, voire dramatiques. Et on ne sait pas tout !

Par voie électronique uniquement, les élections professionnelles à venir seront d'une importance capitale puisqu'elles détermineront la représentativité de vos organisations syndicales. Adhérents ou sympathisants, déçus du syndicalisme marchand ou fidèles à l'indépendance, ne laissons pas ce gouvernement et ses organisations dites syndicales nous broyer.

Mobilisons-nous pour ce vote du 27 novembre au 4 décembre 2014. Après, il sera trop tard. Je vous appelle à vous mobiliser massivement et à voter pour les listes SNALC et FGAF en fonction de votre corps lors du scrutin. En votant SNALC, vous voterez FGAF ; en votant FGAF, vous voterez SNALC. Nous appartenons à la même famille, celle de la clarté, des revendications et de l'action efficace.

**Le SNALC est un véritable syndicat indépendant, libre, autonome et surtout non subventionné puisque ses ressources proviennent à plus de 99% des seules cotisations de ses adhérents. N'étant soumis à aucune obédience et n'obéissant à aucun parti politique, le SNALC ne rend de comptes qu'à ses adhérents.**

[Jean-Pierre GAVRILOVIC](#), Commissaire paritaire certifié